Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le
ID : 058-265801944-20250313-DEL13032025_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 13 mars 2025

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.
Effectif légal : 7
Procuration : 3

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myrianne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Éliane Barbier-Humeau
Roger Clay, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL13032025-06

CREATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE SOINS AU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable émis par le Comité Social Territorial du 27/02/2025,

Considérant les besoins du SSIAD nécessaires pour répondre aux demandes des personnes âgées et en situation de handicap,

Considérant que le budget du SSIAD assure déjà le coût des missions d'accroissement temporaire, exercées par des agents contractuels,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De créer 1 poste d'auxiliaire de soins au SSIAD, catégorie B, filière médico-sociale,
- D'intégrer ce poste au tableau des emplois,
- D'autoriser le Président à :

. Pourvoir cet emploi par des agents non titulaires, si le recrutement ne peut s'effectuer dans les conditions statutaires, telles que définies dans la délibération DEL13032025-08,

. Signer tout document en lien avec cette décision.

Les crédits correspondants sont prévus à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 du SSIAD.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 3 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer